

## *Nouvelles de Quéménéven*

*Keleir Kemeneven*

Mairie : 2 rue Saint Laurent

29180 Quéménéven

Tel : 02 98 73 53 33 - Courriel : [mairie@quemeneven.bzh](mailto:mairie@quemeneven.bzh)

Octobre/ novembre  
2022 N° 146

### Le mot du maire

La situation internationale est plus tendue que jamais. La Russie et l'Ukraine ne voient pas l'intérêt d'une négociation, et veulent atteindre leurs objectifs de guerre. L'Ukraine considère logiquement que ses frontières internationales sont celles de 2014, et la Russie qu'une partie du territoire ukrainien est russe : blocage.

Officiellement, nous ne sommes pas en guerre avec la Russie. Toutefois, cette dernière, sur ses plateaux télé ou par la bouche de son président, vomit nos valeurs occidentales, et détruit systématiquement et méthodiquement, les règles qu'elle est censée défendre et appliquer en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les conséquences de cette guerre s'ajoutent à une tension économique qui existait avant le conflit, suite à la reprise de l'économie mondiale après le Covid. Les prix s'envolent pour l'électricité, le gaz, le fioul, les matières premières... L'inflation revient, bien qu'elle soit plus modérée en France que chez nos voisins européens. Des efforts importants vont être nécessaires pour passer l'hiver. Ce sera difficile pour les personnes dont les revenus sont les plus modestes, les collectivités et pour les entreprises, qui sont prises à la gorge avec les tarifs liés à l'énergie. Plus que jamais, il nous faudra être solidaires, avec de nombreuses incertitudes pour le futur, et un risque de récession en 2023.

Si la guerre dure, le pire est sans doute à venir pour l'hiver suivant. A moins d'une solution au conflit, nous n'aurons plus de gaz russe pour faire nos réserves. L'absence des engrais ukrainiens, russes, biélorusses et chinois, qui ne sortent plus de ces pays, aura une incidence catastrophique sur les récoltes dans le monde, avec des famines à prévoir. Pire que la fin de l'abondance, nous vivons le retour de la guerre en Europe. Depuis l'attaque de la Russie sur la Géorgie, en 2008, j'expliquais à mes élèves que la guerre revenait en Europe et qu'ils en connaîtraient peut-être une, directement ou indirectement. Nous y sommes. Les généraux français considèrent que nos armées, réduites à la portion congrue depuis la chute de l'URSS, ont à peine les moyens de tenir quelques semaines. L'autonomie stratégique devient l'expression à la mode : dans l'énergie, l'alimentation, l'industrie, la capacité militaire... La vision stratégique et le temps long sont de retour. Enfin !

Jamais notre vie quotidienne n'a été autant impactée par la situation internationale, depuis les chocs pétroliers des années 1970 (la température maximum des lieux publics était de 18 C° en période de chauffage en 1978). Certaines communes du département parlent de geler leurs investissements pour 2023, sans être certaines de finir avec un budget à l'équilibre. Une réponse forte de l'Etat est attendue. Nous sommes à priori moins en difficulté à Quéménéven, car bénéficiant d'un bouclier tarifaire accordé aux communes qui ont moins de dix agents et deux millions d'euros de budget, mais la vigilance s'impose pour réduire de 10% notre consommation d'énergie, comme le préconise le plan de sobriété énergétique. Nous sommes en train d'étudier différentes options pour faire des économies sur la commune, comme par exemple la possibilité d'éteindre l'éclairage public plus tôt en soirée. Nous nous adapterons à l'évolution de la situation. Plus que jamais, nous devons être solidaires, car la liberté a un prix. Ici, économique. En Ukraine, elle a le goût du sang.

Erwan Crouan

**Associations présentes :** USQ & VETERANS / PING PONG / AMICALE LAIQUE / GYM /FNACA/ CHORALE / GALO GLAZ /CHASSE / EVIT BUEZ CHAPEL AR KERGAOT / RETROUVAILLES & LOISIRS / TRO HEOL / KEME EN FETES.



Le maire, Erwan Crouan a fait un tour de table pour connaître les besoins et les attentes de chacun ( matériel, logistique, et remarques pertinentes).

Il a été demandé :

- Eclairage public plus long lors des soirées (sécurité).
- Plus de poubelles lors de manifestations ainsi que des barrières de sécurité, des chaises et des tables, (faire la demande à QBO par le biais de la mairie).
- Annoncer et faire la promotion des événements (articles de presse, bulletin communal et réseaux sociaux)
- L'idée d'un panneau lumineux placé dans le bourg pour annoncer une manifestation, une commémoration ou tout autre événement serait un plus.

Le constat est le même pour tous : lors des manifestations, il manque cruellement de BENEVOLES ! (même ponctuels) pour un fonctionnement plus fluide, pour rajeunir les équipes et prendre la relève un jour.

### Calendrier des manifestations

le 19 novembre : Couscous (USQ)	<u>AVRIL</u>		
le 25 novembre Assemblée générale (Kémé en Fêtes)	le 1er avril Soirée Crêpes (Amicale Laïque)		
<u>DECEMBRE</u>	le 29 avril Concours de Pétanque organisée par (les Chasseurs)		
Concert & opération Téléthon : (Chorale) pas de date définie	<u>MAI</u>		
le 15 décembre : Goûter de Noël de (Retrouvailles & Loisirs)	Marché de printemps (Kémé en Fêtes, PAS DE DATE DEFINIE)		
le 16 décembre : Goûter de Noël des enfants de l'école (Amicale Laïque)	le 14 mai Après-midi jeux pour Enfants (Amicale Laïque)		
<u>Animations prévues pour 2023</u>	<u>JUIN</u>		
<u>JANVIER</u>	Rando QBO (PAS DE DATE DEFINIE—Kémé en Fêtes)		
Après-midi jeux et Goûter : (Kémé en Fêtes), pas de date définie.	le 24 juin Kermesse de l'école et repas (Amicale Laïque)		
le 20 janvier 2023 : Spectacle EVEREST (Tro Heol)	<u>JUILLET</u>		
le 26 janvier : Galette des rois (Retrouvailles & Loisirs)	Soirée Paëlla /Feu D'artifice & Bal Populaire (PAS DE DATE DEFINIE- Kémé en Fêtes)		
le 24 janvier Concert (Tro Heol)	<u>AOÛT</u>		
<u>FEVRIER</u>	le 15 août Concours de Pétanque organisé par (les Chasseurs)		
le 3 février : Opération Pizzas (Amicale Laïque)	le 20 août Pardon de Kergoat & Repas Cochon grillé (Evit Buez Chapel ar Kergoat)		
le 11 février : Assemblée générale (Retrouvailles & Loisirs)	le 26 août Soirée Concert Rock autour du Fromage (From-Fest)		
le 18 février : Repas (USQ)	<u>SEPTEMBRE</u>		
<u>MARS</u>	les 1er,2 et 3, les VINZANGTS (PROGRAMME EN COURT D'ELABORATION de Tro Heol)		
le 19 mars Commémoration (Fnaca)			

**Recensement Citoyen Obligatoire (RCO) :** Les jeunes doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois après la date anniversaire de leur 16 ans. Présentez votre pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une journée Défense et Citoyenneté (JDC).



La municipalité demande à tous les propriétaires de motos de cesser d'accélérer dans les bourgs. Ils risquent de se voir verbaliser par la gendarmerie, qui est au courant du bruit de plus en plus agressif qui remonte aux oreilles de la population.

Merci aux familles de faire passer le message aux propriétaires de deux roues. On respecte la passion pour la moto, mais on n'accepte pas le bruit de machines trafiquées .

Voici la **norme du bruit moto** prévue par la législation :

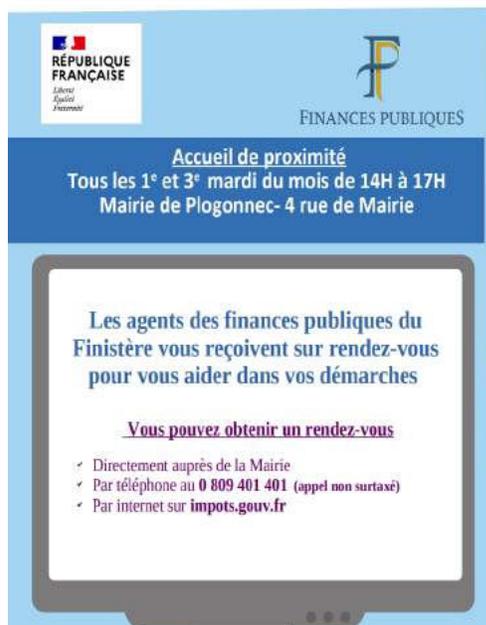


- 72 décibels maximum jusqu'à 50 cm<sup>3</sup> ;
- 79 décibels entre 80 et 125 cm<sup>3</sup> ;
- 80 décibels au-delà de 500 cm<sup>3</sup> ;

Les sanctions prévues par la loi actuellement sont :

- une amende de 135 euros pour toute émission de bruits susceptibles de causer une gêne aux autres usagers de la route ou aux riverains ;
- une amende de 11 euros en cas d'utilisation d'un pot d'échappement non homologué ;
- l'immobilisation du véhicule.

La première infraction peut être verbalisée sans appareil de contrôle, par la simple constatation de la nuisance sonore par les gendarmes.



REPUBLICAINE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

**Accueil de proximité**  
Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois de 14H à 17H  
Mairie de Plogonnec- 4 rue de Mairie

Les agents des finances publiques du Finistère vous reçoivent sur rendez-vous pour vous aider dans vos démarches

Vous pouvez obtenir un rendez-vous

- ✓ Directement auprès de la Mairie
- ✓ Par téléphone au **0 809 401 401** (appel non surtaxé)
- ✓ Par internet sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

La direction départementale des Finances publiques met en place un nouveau service à Plogonnec.

**Une permanence est assurée en mairie les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois, depuis le 6 septembre, de 14h00 à 17h00.**

**Objet :** aider les usagers (particuliers et entreprises) à accomplir l'ensemble de leurs démarches fiscales ou autres (factures locales, amendes...)

Les usagers doivent prendre rendez-vous par téléphone en composant le numéro national des finances publiques (**0809 401 401, appel non surtaxé**) ou encore par internet ([impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)), rubrique « **contact** ».

Ils peuvent également prendre **directement** rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie. (02 98 91 72 06)

**Madame Gabrielle Belvalette.**

**3 rue TY Nevez 29180 Quéménéven**

contact : Tél. 06 33 24 41 21 ; courriel, [ornormes29@outlook.fr](mailto:ornormes29@outlook.fr)

Gabrielle Belvalette, accompagnante, diplômée, éducative et sociale, accompagne de manière adaptée et personnalisée les besoins des personnes dans leur quotidien.

A domicile, en aidant à leur mobilité, dans les démarches administratives ou à l'utilisation des outils numériques. Gabrielle Belvalette se déplace à Quéménéven et ses environs à la rencontre des personnes âgées ou souffrant de handicap ainsi que des jeunes enfants.



## Kémé en fêtes -Soirée Halloween.

Repas rougail saucisse riz+dessert.

13 € adultes et 8 € enfants. A emporter ou sur place.

Salle municipale de Quéménéven à partir de 19h00.

Sorcières, fantômes, citrouilles, monstres, araignées et autres sont les bienvenus... Petit concours de déguisements.

### Réservation

Joëlle : 06 73 73 85 84 / Sophie : 06 59 05 02 23 et auprès des commerçants de la commune :

Halima, coiffeuse. Alain Conan, Traiteur. Christelle et Michelle Colin, boulangerie et Michel Quelven, restaurant.

La prochaine assemblée Générale de Kémé en fêtes aura lieu le vendredi 25 novembre à 20 h 00 à la salle municipale. mail :

[keme.en.fetes@orange.fr](mailto:keme.en.fetes@orange.fr)



### Bibliothèque

**Soirée jeux de société le samedi 18 novembre à 19 h.**

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30.

Samedi de 10 h à 12 h.



**USQ soirée couscous le Samedi 19 novembre à la salle communale.**

**Le club a lancé sa troisième équipe !!**

Prochains matches

Dimanche 23 octobre : Quéménéven / Landrévarzec à 15 h 30

Dimanche 6 novembre : Plomodiern / Quéménéven à 15 h

Dimanche 13 novembre : Quéménéven / Pouldergat à 15 h

Dimanche 27 novembre : Quimper-Penhars FC2 / Quéménéven à 13 h

### Gym Loisirs

Les cours ont lieu le mercredi soir de 19h30 à 20h30 à la salle municipale de Quéménéven.

Pour tout renseignement

Contact : Karine Rognant, [06 31 65 04 37](tel:0631650437)

la section **Ping Pong loisirs** a lieu tous les Jeudis à 19h à la salle des sports de l'USQ. Pour les personnes intéressées merci de prendre contact au : 06 82 57 92 09.

## Vie Scolaire

Effectif stable en cette année 2022/2023 avec 84 élèves.

Classe de Marjorie Pétilion-Galetti (PS1, PS2,MS), secondée par Corinne le Coq.

Classe de Claudine Poulouin (CP- GS), secondée par Nathalie Gourtay.

Classe de Karine Le Reste (CE1-CE2).

Classe d'Anne Le Goff (Directrice d'école, CM1-CM2)



La restauration scolaire et la garderie du matin et du soir sont des services rendus par la commune aux parents d'élèves et à leurs enfants. La garderie est ouverte de 7h15 à 8h50 et de 16h40 à 18h45.

L'accès à la cantine peut se faire sur inscription au mois ou à l'année.

La garderie est ouverte de 7h15 à 8h50 et de 16h40 à 18h45. L'accès à la garderie du matin et du soir peut se faire sur inscription à la semaine (au plus tard le vendredi précédent à 12h00), au mois ou à l'année. Les parents s'engagent à respecter les délais d'inscription précisés lors de l'envoi des calendriers. La garderie est ouverte de 7h15 à 8h50 et de 16h40 à 18h45.

Le soir, pour tout retard, il est impératif de prévenir le service au 02 98 73 63 01 avant l'heure de fermeture (18h45).

## Restauration scolaire

Claudine et Florence, un duo efficace soucieux du bien manger des petits Quéménévenois, avec une restauration saine et de qualité près des filières de production locales.

De nombreuses actions sont menées tout au long de l'année pour éduquer les enfants au plaisir du bien manger en conservant des menus équilibrés, variés tout au long de l'année tout en respectant les saisons.

Depuis la loi 2021, conformément à la loi climat et résilience, les cantines scolaires ont l'obligation de proposer un menu végétarien par semaine, le but est de diversifier les sources protéines dans l'alimentation pour la santé.

78 élèves fréquentent la cantine.

2 Services sont proposés.

Nathalie et Corinne s'occupent du premier service à 12 h, de façon à ce que les plus petits mangent dans le calme et à 12 h 45, Claudine et Florence prennent le relais avec les plus grands.

Les menus sont disponibles sur le portail du site communal et sur facebook.



## Calendrier scolaire 2022/2023

- Vacances de la Toussaint : du vendredi 21 octobre 2022 au soir au lundi 7 novembre 2022 au matin
- Vacances de Noël : du vendredi 16 décembre 2022 au soir au mardi 3 janvier 2023 au matin
- Vacances d'hiver : du vendredi 10 février 2023 au soir au lundi 27 février 2023 au matin
- Vacances de printemps : du vendredi 8 avril 2023 au soir au mardi 2 mai 2023 au matin
- Vacances d'été : du vendredi 7 juillet 2023 au soir.

## Exposition de Toussaint Postec, cet été à la mairie .

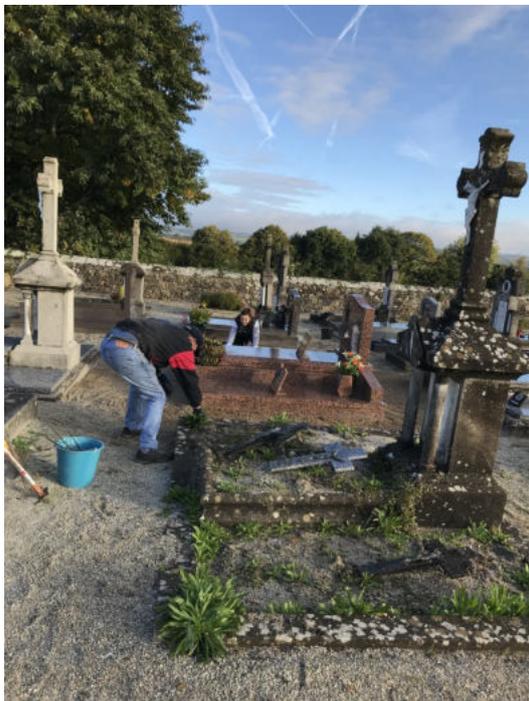
« L'art libère l'esprit et soulage les souffrances » Surprendre des moments éphémères que seule la nature peut nous offrir, parce que sa beauté nous apprend à aimer sans comprendre, sans maîtriser, sans posséder. Un métissage esthétique, terreau propice à l'imagination.

Toussaint aime également les mots, les poésies, notamment celles de Georges Perros.

Résolument, Toussaint Postec trace son propre parcours artistique, mélangeant les styles et testant de nouveaux visuels.

Toussaint expose actuellement une partie de ses toiles à la cantine, pour le plus grand bonheur des enfants.





En « zéro-phyto », la commune organise des chantiers participatifs de désherbage, à la binette.

Avant la Toussaint, temps fort de l'année au cimetière. Un peu plus d'une vingtaine de bénévoles ont répondu à l'invitation de la municipalité de Quéménéven et se sont retrouvés ce samedi 15 octobre en début de matinée au cimetière de la commune, binettes et râteaux à la main. Objectif de l'opération : nettoyer les allées des mauvaises herbes qui y poussent.

La commune ne peut pas tout faire toute seule. Selon le règlement du cimetière chacun est responsable de l'entretien de sa concession et des abords immédiats (+ /- 30 cm) car ils font partie de cette concession.

## Compte rendu du conseil municipal du mardi 27 septembre 2022.

### Durée de travail hebdomadaire de l'agent postal.

Considérant les horaires d'ouverture de l'agence postale et le besoin d'ajuster en conséquence la durée de travail hebdomadaire de l'agent concerné de 15 h 30 à 17 h 30, soit une augmentation supérieure à 10 %. Il est proposé au conseil municipal de supprimer le poste de 15 h 30 et de créer le poste à 17 h 30.

### SDEF – Convention d'extension de l'éclairage public en lien avec l'aménagement du bourg- route de la Gare.

A cet effet, la signature d'une convention entre la commune de Quéménéven et le SDEF a été approuvée par le conseil municipal le 30 mars 2021. La convention prévoyait une participation financière de la commune à la hauteur de 11 375 € HT.

La vétusté du réseau d'eaux usées contraint le SDEF à utiliser une technique plus coûteuse que prévue. Le SDEF propose donc un avenant de 2 500 € HT à la convention initiale, portant la participation financière de la commune à 13 875 € HT et la participation du SDEF à 1 125 € HT, pour un montant total de 15 000 € HT, soit 18 000€ HT.

### SDEF – Convention d'adhésion au dispositif d'accompagnement à la mise en œuvre du décret tertiaire

La loi "ELAN" du 23 novembre 2018, fixe une obligation de réduction des consommations des bâtiments à usage tertiaires à l'horizon 2030, 2040, 2050.

Le décret du 23 juillet 2019 dit « décret Eco Energie Tertiaire » vient préciser les modalités d'application de cette obligation. Tous les propriétaires ou occupants de bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup> devront aux échéances 2030, 2040, 2050 réduire respectivement de 40 %, 50 % et 60 % les consommations en énergie finale par rapport à une année de référence comprise entre 2010 et 2019 ou atteindre une valeur seuil définie par typologie d'usage. La première échéance est fixée au 30 septembre 2022, date à laquelle les assujettis devront avoir intégré leurs données de patrimoine et de consommation sur le logiciel OPERAT (Observatoire de la performance énergétique, de la rénovation et des actions du tertiaire). Le SDEF est habilité à intervenir dans le cadre d'OPERAT.

La commune de Quéménéven adhère au service de conseil en énergie partagé proposé par le SDEF.

La participation qui sera facturée à la commune s'élève à 230 € pour la première année puis 25 € par bâtiment et par an pour les années suivantes. La convention prend effet à la date à laquelle elle est rendue exécutoire et est conclue jusqu'au 31 /12/2025. Elle pourra être reconduite par avenant par période supplémentaire de 3 ans.

### SDEF- Convention de modification de la mise en lumière de la chapelle de Kergoat

Dans le cadre des travaux d'éclairage public, la commune de Quéménéven a sollicité le SDEF pour effectuer une modification de la mise en lumière de la chapelle de Kergoat. A cet effet, une convention financière doit être passée entre la commune de Quéménéven et le SDEF. Cette convention prévoit une participation financière de la commune, à la hauteur de 2 900 € HT.



**CLIC DE QUIMPER  
BRETAGNE OCCIDENTALE / CIAS**  
02 98 64 51 01  
CLIC.QUIMPER-AGGLO@QUIMPER.BZH

<p><b>SUR QUIMPER CIAS</b> 8 rue Verdelet du lundi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous de 14h à 17h sur rendez-vous</p>	<p><b>SUR BRIEC SIVOM du Pays Glazik</b> Place de Ruthin lundi de 9h à 12h sur rendez-vous vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mardi 8 nov. 2022 à 14h30  
Maison des Services Publics  
Salle polyvalente  
2 rue de l'Île de Man  
Quimper

Quels services pour soutenir nos proches à domicile ?  
Quels sont les dispositifs qui permettent de rester à domicile, combien ça coûte ?  
Venez trouver des réponses à vos questions.  
Accompagner un proche :  
bien avec moi, mieux avec toi. Des stands d'informations animés par des professionnels du secteur, des conférences à destination des proches aidants.

Mardi 6 déc. 2022 à 14h30  
Salle Ti Kreis  
route de Croas Spenn  
Ergué-Gabéric

Mesures de protection juridique : tutelle, curatelle, habilitation. Le service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux de l'UDAF propose une information aux familles, un soutien technique aux représentants légaux familiaux et met à disposition des outils facilitant l'exercice de la mesure.  
Inscription auprès du CLIC au 02 98 64 51 01

Mardi 10 janv. 2022  
à 14h30  
Mairie - Salle des mariages  
67 rue du Gal de Gaulle  
Briec

S'occuper d'un proche en situation de perte d'autonomie, quelles sont les aides financières ? Comment fonctionne le chèque emploi service universel -CESU ?

### Repas du CCAS

Ce repas dit "des anciens" est une tradition qui se veut et doit d'être un moment de convivialité.  
Cette année il aura lieu le 5 novembre 2022 à 12 h.  
Repas préparé par Michel Quelven. Réservation à la mairie : 02 98 73 53 33, le 31/10 au plus tard.

### Cérémonie du 11 novembre 2022 à Quéménéven.

#### Amicale laïque

#### Chocolats de Noël et pâtés

Vente de chocolats de Noël, avec une nouveauté cette année : des pâtés. Les bons de réservation seront disponibles dès ce vendredi 21 octobre dans les cartables des enfants, puis à l'accueil de la mairie. Les commandes seront reçues jusqu'au 10 novembre, pour un retrait le 15 décembre.

Contact Sabrina Birrien, tél. 06 64 19 33 96 ; courriel, [alquemeneven@gmail.com](mailto:alquemeneven@gmail.com)

Prochain conseil municipal le mardi 8 novembre à 19 h à la mairie

**Tableau référençant les contacts de la SAUR**

Contrôle Assainissement collectif (vente...)	Gwenaëlle GEFFROY Joignable tous les matins du lundi au vendredi	02 98 51 79 14	<a href="mailto:gwenaelle.geffroy@saur.com">gwenaelle.geffroy@saur.com</a>
Demande de devis (Eau – Assainissement)			<a href="mailto:tle29@saur.com">tle29@saur.com</a>
Toute question concernant le réseau (débit, odeur, incidents divers...)		02 77 62 40 09	
Service Clientèle		02 77 62 40 00	<a href="mailto:saurclientele29@saur.com">saurclientele29@saur.com</a>



**Frelon asiatique**  
(taille réelle 3 cm)



**Frelon commun**  
(jusqu'à 4 cm)

Après un printemps et un été chauds, la population de frelons asiatiques est en très fort développement. La prédation sur les abeilles et autres insectes pollinisateurs est en augmentation constante depuis le 15 août et va continuer à progresser jusqu'à fin novembre.

La présence de nids de frelons est un danger pour les abeilles, mais aussi pour la population humaine.

Nous vous demandons d'être très vigilants et de bien observer votre environnement immédiat : haies, abris de jardin, arbres, etc.

En cas de présence suspecte, ne pas intervenir soi-même (risque d'attaque et de piqûres).

Contactez la mairie afin de faire un signalement de nid. Tel : 02 98 73 53 33



**Le concept du covoiturage** n'est pas de créer de nouveaux trajets, mais bien de partager les trajets réalisés en voiture avec des personnes qui ont besoin des mêmes trajets aux mêmes moments. Un covoitureur peut être conducteur, passager ou les deux alternativement ! Renseignements : Ehop, tél : 02 99 35 10 77.

[contact@ehopcovoiturons-nous.fr](mailto:contact@ehopcovoiturons-nous.fr) est une association loi 1901 engagée depuis 2002 pour faire du covoiturage une évidence en Bretagne. Plateforme gratuite [ouestgo.fr](http://ouestgo.fr) Pour être mis en relation avec d'autres covoitureurs.



Cette campagne se déroulera du 21 novembre 2022 au 21 janvier 2023 et est menée en partenariat avec l'entreprise Orange et l'association Emmaüs International. En partenariat avec Orange et l'Association des maires du Finistère, le Conseil départemental lance du 21 novembre 2022 au 21 janvier 2023 une grande opération de recyclage des mobiles usagés. Une boîte de récupération des portables sera installée dans votre commune.

Les mobiles en état de marche seront testés et leurs données effacées par une entreprise en insertion. Reconditionnés, ils seront revendus au profit d'Emmaüs International. Les mobiles défectueux seront recyclés avec un traitement spécifique des matières dangereuses et la récupération des métaux, réutilisés comme matière première. Les déchets électroniques sont traités dans le respect des exigences de la directive européenne Déchets d'équipements électriques et électroniques.

Retrouvez à partir du 2 novembre votre point de collecte le plus proche sur [www.finistere.fr/recyclage](http://www.finistere.fr/recyclage). Plus d'infos : [collecte.mobiles@finistere.fr](mailto:collecte.mobiles@finistere.fr)